



Le génie pour l'industrie

## **PROGRAMMES D'ÉTUDES OU DE STAGE HORS QUÉBEC**

**École de technologie supérieure (ÉTS)  
Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale  
(BRÉCI)**

**A-3700**

**Formulaires à lire, remplir et signer avant votre départ en mobilité**

- 1. Règlements et conditions**
- 2. Acceptation des risques et consentement éclairé**
- 3. Formulaire de contacts en cas d'urgence et assurances**
- 4. Engagement du récipiendaire**
- 5. Liste complète des documents à transmettre**



Le génie pour l'industrie

## ANNEXE 1

### Règlements et Conditions

PROGRAMMES D'ÉTUDES OU DE STAGE HORS QUÉBEC  
École de technologie supérieure (ÉTS)  
Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI)

#### **Programme de bourses de courts séjours à l'étranger (PBCSE) Programme de bourses de mobilité internationale de l'ÉTS**

#### **Conditions d'admission au programme**

L'étudiant doit :

- avoir obtenu un minimum de 46 crédits réussis dans son programme d'études avant le départ
- être inscrit à temps complet dans un programme conduisant au diplôme (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle) et ce, tout au long de son séjour en mobilité

#### **Règlements du programme**

Pour bénéficier de la bourse de courts séjours à l'étranger du MEQ, l'étudiant doit :

- être retenu par le comité d'évaluation de l'ÉTS pour un séjour d'études hors Québec
- au baccalauréat, avoir réussi un minimum de 46 crédits au moment du départ
- aux cycles supérieurs, avoir réussi un minimum de 9 crédits au moment du départ
- être accepté par l'établissement d'accueil (lettre d'acceptation à l'appui)
- avoir obtenu une moyenne minimale de 2.75/4.3 au moment du départ (certains établissements exigent une moyenne plus élevée)
- être inscrit à des cours à temps complet (12 cr. au 1<sup>er</sup> cycle et 9 cr. aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles) à l'établissement d'accueil, ou être admis en stage en entreprise/laboratoire (3 cr.), ou être admis à faire des crédits de recherche à temps complet à l'établissement d'accueil (3 cr./mois aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles complétés).

#### **Versements de la bourse**

- Le montant de la bourse varie selon la durée du séjour. Il est important de noter qu'une personne bénéficiant d'une aide financière, en vertu du Programme de prêts et bourses du *Ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur du Québec*, verra cette aide ajustée à la baisse si elle reçoit pendant la même année civile une bourse d'excellence dépassant 5 000 \$. Cette restriction n'a donc pas d'incidence. À titre

d'exemple, sur l'aide financière allouée à une personne qui recevrait des bourses d'excellence de 3 000 \$ à l'automne et 3 000 \$ à l'hiver suivant, puisqu'il s'agirait de deux années civiles distinctes.

- Le cumul de bourses est permis dans la mesure où le total des deux montants alloués n'excède pas les maximaux fixés par le Programme de mobilité internationale et de courts séjours à l'extérieur du Québec (PMISCE). Cependant, le cumul de bourses spécifiquement destinées à la mobilité étudiante n'est pas permis. Seules les bourses d'excellence ou celles reçues pour des critères autres que ceux de la mobilité peuvent être cumulables.
- L'ÉTS se réserve le droit de vous demander de rembourser la bourse de mobilité si vous ne menez pas à terme votre session d'études ou si vous ne respectez pas les règlements et le code de conduite de l'ÉTS et de l'établissement partenaire pendant votre séjour. Vous devez en tout temps être un bon ambassadeur de l'ÉTS, en faisant preuve d'ouverture, de respect, de courtoisie. Si ces conditions ne sont pas respectées, le montant total déjà versé devra vous être remboursé à votre retour.
- Toute demande de report de séjour devra être soumise à une évaluation. Le montant de la bourse est prévu pour l'année budgétaire en cours. Ainsi, un report de séjour effectué dans une nouvelle année budgétaire pourrait conduire à une modification du montant alloué. Les reports ne sont possibles que sur le trimestre suivant la demande de bourse initiale.
- Tout changement intervenant pendant le séjour de l'étudiant en programme d'échange, modifiant ainsi les conditions initiales pourrait entraîner des ajustements dans la modalité des versements de la bourse.

*P.S. Dans le cas d'une demande de prolongation de séjour, votre demande fera l'objet d'une évaluation en comité, en fonction des disponibilités budgétaires.*

### **Durée du séjour**

Un maximum de deux séjours d'au moins deux mois chacun est permis. Ces derniers ne peuvent excéder huit mois au total, et ce, pendant toute la durée du programme d'études en cours à l'ÉTS.

### **Stage en laboratoire et/ou stage en entreprise : durée du séjour**

Les étudiants déjà admis en stage par le Service de l'enseignement coopératif, au moment de l'entrevue de sélection par le jury, peuvent bénéficier du programme de bourse du PMISCE à condition que:

- le stage apparaît sur le relevé de notes
- le stage fait l'objet d'une évaluation, tant sur place que directement dans le programme
- le stage dure au moins deux mois, sans excéder quatre mois
- le stage doit être reconnu par le Bureau du registraire comme étant admissible à l'aide financière aux études en vertu d'une inscription à temps complet.

Pour obtenir une avance de bourse avant son départ, l'étudiant doit remettre au Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI) :

- la copie de l'autorisation de stage émise par le Service de l'enseignement coopératif
- la preuve d'embauche précisant la durée du stage, le montant de la gratification le cas échéant et la preuve d'achat du titre de transport.

Les versements subséquents seront versés sur réception de la confirmation officielle relative à la gratification allouée, le cas échéant.

En ce qui concerne les étudiants qui trouveraient un stage pendant leur séjour d'études, et aux fins de la détermination du montant total de leur bourse établie par les règlements du programme, ils devront fournir au BRÉCI copie de l'autorisation de stage émise par le Service de l'enseignement coopératif ainsi que la confirmation officielle relative à la gratification allouée le cas échéant. Le tout fera l'objet d'une évaluation en comité et selon les disponibilités financières.

### **Séjour de recherche**

Pour les étudiants chercheurs, une confirmation de la part du superviseur est requise spécifiant votre arrivée à l'établissement d'accueil, votre statut temps plein et la date de fin de votre projet. Ainsi, une lettre ou un courriel signé par le superviseur de recherche à l'établissement d'accueil précisant le statut de l'étudiant est essentiel au second versement de bourse.

À son retour, l'étudiant chercheur devra remettre au BRÉCI une évaluation du séjour de recherche signée par le superviseur de l'établissement d'accueil et le directeur de recherche de l'ÉTS. Le rapport de séjour devra être également complété et retourné au BRÉCI afin de recevoir le dernier versement de bourse.



Le génie pour l'industrie

## ANNEXE 2

### Acceptation des risques et consentement éclairé

PROGRAMMES D'ÉTUDES OU DE STAGE HORS QUÉBEC  
École de technologie supérieure (ÉTS)  
Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI)

### VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

**Destination :** \_\_\_\_\_  
(Nom de l'établissement d'accueil ou du programme)

**Ville d'accueil :** \_\_\_\_\_

**Pays/Province d'accueil :** \_\_\_\_\_

Je reconnais que ma participation à un programme d'études ou de travail à l'international est sur une base purement volontaire.

Je reconnais que l'École de technologie supérieure n'aura aucun pouvoir ou autorité sur l'établissement ou l'organisme d'accueil, n'aura aucun pouvoir ou autorité et ne supervisera ni les programmes d'études, ni les programmes de travail, ni les conditions de travail, ni les conditions de logement, ni les autres activités dont celles hors programme prévu par l'établissement ou l'organisme d'accueil durant ma participation au programme.

**Acceptation des risques.** Je comprends, d'une part, que ma participation à un programme d'études ou de travail à l'international (hors Québec) m'éloignera du campus de l'ÉTS pendant une période prolongée, et d'autre part que, étant en milieu peu familier durant cette période, j'encourrai des risques de préjudice tant à ma personne qu'à mes biens.

Je comprends que, dû à ma participation au programme, je pourrais subir un préjudice corporel, souffrir d'une maladie ou mourir, ou que mes biens pourraient être endommagés. Je comprends, en outre, qu'il pourrait y avoir risque de violence, de criminalité ou d'agitation sociale et que je pourrais avoir le mal du pays ou ressentir de la solitude. J'accepte et je prends en charge volontairement et librement tous ces risques et dangers.

**Acceptation de la responsabilité.** Je comprends qu'il m'appartient de respecter toutes les politiques applicables de l'École de technologie supérieure et de l'établissement ou de l'organisme d'accueil, de même que toutes les lois du pays d'accueil, tout en m'assurant de souscrire de façon suffisante une assurance pour des soins médicaux et dentaires, pour le décès ou mutilation accidentels, pour l'évacuation et rapatriement, ainsi qu'une assurance de biens afin de protéger mes biens personnels.

Plus précisément, je comprends que l'École de technologie supérieure n'assure pas mes biens, ne m'assure pas contre les accidents ou les préjudices corporels et que je serai tenu responsable personnellement de mes actions. En ces cas, je conviens que je serai responsable à tous égards de mes actions et que je ne demanderai pas à l'ÉTS ou à ses employés d'en accepter les conséquences. De plus, je conviens de répondre et d'indemniser l'ÉTS de toute demande dirigée contre elle qui découlera de ces actions.

Je reconnais que l'École de technologie supérieure m'a avisé des risques et de ces dangers susmentionnés et qu'elle m'a rappelé qu'il fallait en tout temps agir de façon réfléchie. J'ai participé à une séance d'orientation préalable au départ du Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI) de l'ÉTS. Je reconnais qu'il peut exister des facteurs de risque imprévisibles et je renonce à blâmer l'ÉTS pour ces risques. Je reconnais avoir eu la possibilité de m'informer et de poser des questions sur tous les aspects de ce programme.

Ma signature ci-dessous est apposée librement afin d'indiquer que je comprends le sens de l'acceptation des risques et réalités susmentionnés. Je comprends que la présente entente ne pourra être modifiée, sauf au moyen d'un écrit émanant de l'École de technologie supérieure, et qu'aucune modification ni interprétation orale ne sera valide. Si je décède, l'entente produira tous ses effets et liera mes héritiers, mon plus proche parent, mes liquidateurs, administrateurs successoraux et ayants droit.

### **J'AI LU CE DOCUMENT ATTENTIVEMENT ET JE RECONNAIS MES RESPONSABILITÉS**

---

Nom de l'étudiant

Code permanent

---

Adresse permanente : (rue, ville, province, code postal)

No de téléphone permanent : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel: \_\_\_\_\_

---

(Signature du participant)

---

(Témoin de l'apposition de la signature)

Date : \_\_\_\_\_



Le génie pour l'industrie

### ANNEXE 3

#### Formulaire des contacts en cas d'urgence et assurances

#### CONFIDENTIEL

PROGRAMMES D'ÉTUDES OU DE STAGE HORS QUÉBEC

École de technologie supérieure (ÉTS)

Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI)

Les renseignements divulgués ci-dessous sont recueillis aux fins des programmes d'études ou de stage à l'étranger qu'administre le Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI). En remplissant ce formulaire, toutes les personnes participant s'engagent à fournir au BRÉCI avant d'aller séjourner à l'étranger les coordonnées des personnes avec lesquelles il faudra prendre contact en cas d'urgence. Ces renseignements seront utilisés ou communiqués en cas d'urgence, si l'École de technologie supérieure l'estime nécessaire. Le formulaire devra être retourné au BRÉCI de l'École de technologie supérieure avant le départ.

#### Écrire lisiblement

Renseignements personnels concernant le participant

Nom de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_  
(jj/mm/aa)

Code permanent de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

Période à l'étranger : (du) \_\_\_\_\_ (au) \_\_\_\_\_  
(jj/mm/aa) (jj/mm/aa)

Nom de l'établissement d'accueil : \_\_\_\_\_

Citoyenneté : \_\_\_\_\_

Numéro de passeport : \_\_\_\_\_

Adresse permanente : \_\_\_\_\_  
(Rue, ville, province, code postal)

No de téléphone permanent : \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Adresse de courriel à l'étranger : \_\_\_\_\_  
(si elle est différente de l'adresse de courriel actuelle)

### **Coordonnées des contacts en cas d'urgence**

Je désigne les personnes suivantes à contacter en cas d'urgence et j'autorise l'ÉTS à communiquer avec eux en cas d'urgence pour obtenir ou fournir des renseignements me concernant.

#### **Premier contact**

Nom : \_\_\_\_\_ Lien : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
(rue, ville, province, code postal)

No de téléphone : (maison) ( \_\_\_ ) \_\_\_\_\_ (au travail) ( \_\_\_ ) \_\_\_\_\_  
(cellulaire) ( \_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

#### **Deuxième contact**

Nom : \_\_\_\_\_ Lien : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ (rue, ville, province, code postal)

No de téléphone : (maison) ( \_\_\_ ) \_\_\_\_\_ (au travail) ( \_\_\_ ) \_\_\_\_\_  
(cellulaire) ( \_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

J'ai mis ces personnes au courant de leur désignation et de tous les aspects de mon programme projeté d'études, de travail ou de voyage à l'étranger, y compris de la nature de tous les risques éventuels.

\_\_\_\_\_  
Signature du participant

\_\_\_\_\_  
Date





Le génie pour l'industrie

## ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES

**Nom de l'étudiant:** \_\_\_\_\_

**Numéro de passeport:** \_\_\_\_\_

**Nom de l'assureur (exemple: ASEQ, CROIX BLEUE):** \_\_\_\_\_

**Numéro du contrat:** \_\_\_\_\_

**Numéro de certificat:** \_\_\_\_\_

**Numéro de contact d'urgence de l'assureur à appeler à partir du pays de destination:**

\_\_\_\_\_

## ANNEXE 4

### Engagement du récipiendaire

PROGRAMMES D'ÉTUDES OU DE STAGE HORS QUÉBEC  
École de technologie supérieure (ÉTS)  
Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI)

J'atteste avoir pris connaissance et lu tous les documents transmis par le Bureau du recrutement étudiant et de la coordination internationale (BRÉCI) en regard de mon programme de mobilité.

Je comprends qu'il m'appartient de me renseigner auprès du BRÉCI en cas de non compréhension des informations transmises.

Je confirme également que je transmettrai au BRÉCI et à mon département d'attache toute information jugée utile au bon cheminement académique et administratif de mon programme d'échange. En cas de situation d'échec ou d'abandon de cours probable, j'informerai le BRÉCI et mon département dès que possible.

Suite à la lecture du document intitulé « Règlements et conditions du programme », j'accepte la bourse qui m'est offerte et m'engage à respecter toutes les conditions qui s'y rapportent.

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Code permanent : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## ANNEXE 5

### Liste complète des documents à remettre au BRÉCI avant l'envoi de votre dossier à l'établissement d'accueil.

Étudiants en échange académique	Étudiants en stage
Acceptation des risques et consentement éclairé	Acceptation des risques et consentement éclairé
Formulaire de contacts d'urgence	Formulaire de contacts d'urgence
Engagement du récipiendaire	Engagement du récipiendaire
Lettre de référence d'un professeur ou chargé de cours	Lettre de référence d'un professeur ou chargé de cours
Formulaire BCI s'il y a lieu	Formulaire BCI s'il y a lieu
Formulaire ou documents supplémentaires exigés par l'établissement d'accueil s'il y a lieu	Formulaire ou documents supplémentaires exigés par l'établissement d'accueil s'il y a lieu
Test linguistique exigé par l'établissement d'accueil s'il y a lieu (ex. : TOEFL)	Test linguistique exigé par l'établissement d'accueil s'il y a lieu (ex. : TOEFL)

**Liste complète des documents à remettre au BRÉCI après la réception de la lettre d'admission de l'établissement d'accueil. Pour les départs en septembre, cette lettre arrive généralement en juin ou juillet. Pour les départs en janvier, cette lettre arrive généralement entre août et octobre. La lettre est soit envoyée à votre domicile, soit au BRÉCI directement. Si le BRÉCI reçoit la lettre, vous en serez avisés immédiatement.**

Spécimen de chèque	Spécimen de chèque
Preuve d'assurance médicale complémentaire de voyage (autre que RAMQ)	Preuve d'assurance médicale complémentaire de voyage (autre que RAMQ)
Copie du billet d'avion/itinéraire confirmé	Copie du billet d'avion/itinéraire confirmé
Copie de la lettre d'admission de l'établissement partenaire	Copie de la lettre d'embauche/lettre confirmant la rémunération et le nom de l'employeur/lieu du stage
Numéro d'assurance sociale	Numéro d'assurance sociale